

Newsletter Réseau français Villes-Santé

OCTOBRE 2024

À LA UNE

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque national
du Réseau français Villes-Santé

12 juin 2025

**JEUNESSE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
QUAND LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS SE MOBILISENT
POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ DES 12-25 ANS.**

Date limite de soumission : 16 janvier



✿ LANCEMENT DE L'APPEL À COMMUNICATIONS DES RENCONTRES NATIONALES RFVS 2025.

Les prochaines rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu à Besançon, les 11, 12 et 13 juin 2025 et auront pour thématique « Jeunesse, santé et bien-être. Quand les villes et intercommunalités se mobilisent pour une approche globale de la santé des 12-25 ans ».

Dans le cadre de la journée dédiée au colloque, qui se tiendra le 12 juin 2025, le RfVS lance un appel à communications à destination des Villes-Santé. Le programme de cette journée étant construit sur la base d'actions de terrain, le Réseau français Villes-Santé invite toute Ville-Santé à remonter des exemples de politiques et d'actions contribuant à améliorer la santé et le bien-être des jeunes. Ces communications pourront être présentées sous deux formats : **présentation écrite** intégrée au « book » de l'événement ; ou **présentation orale** en session auditorium ou en atelier. Cette journée de colloque aura pour objectif de mettre en lumière la mobilisation des villes et des intercommunalités en faveur de la jeunesse et comment, par leurs différentes compétences, elles contribuent au bien-être et à la santé des jeunes.

Cette journée visera particulièrement à questionner le regard et la place donnée à la jeunesse et à sa santé dans toutes les politiques. Elle interrogera également les différentes formes de participation des jeunes à la vie citoyenne, et aux manières de travailler avec les jeunes en santé publique et sur les sujets de santé environnementale. Enfin, une attention particulière sera accordée aux inégalités (sociales, territoriales, de genre, etc.) dans ces politiques et aux actions / moyens de les prévenir et de les réduire.

C'est pour s'inscrire dans une diversité de sujets apportant chacun un prisme particulier au sujet central du colloque que nous invitons les Villes-Santé à soumettre leurs communications pour le 16 janvier au plus tard.

Pour toute question ou remarque sur l'appel à communications, merci de contacter Maude Luherne, directrice, maude.luherne@villes-sante.com

✿ SAVE THE DATE !

Le webinaire « **Quel.s héritage.s des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ?** » aura lieu le **vendredi 29 novembre, de 14h à 15h30**. Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) représentent une occasion majeure de promouvoir la pratique des activités physiques et sportives et leurs multiples bénéfices face aux grands enjeux sociétaux actuels : lutte contre la sédentarité, équité, lien social, etc. À la suite des JOP, le Réseau français Villes-Santé proposera un webinaire placé sous l'angle des retombées des JOP pour les villes et intercommunalités. Les présentations permettront de nourrir les réflexions tant sur les résultats des actions entreprises que sur leurs durabilités. Le webinaire est ouvert à tous, sur inscription.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Pour accéder au programme et au formulaire d'inscription, [cliquez ici](#). Pour toute question, merci de contacter Audrey Gonneau : 06 50 87 33 48 ou audrey.gonneau@villes-sante.com

✿ LANCEMENT D'UNE ÉTUDE SUR LA THÉMATIQUE « ZONES SANS VOITURE AUTOUR DES ÉCOLES ».



Dans le cadre du projet européen de prévention des cancers et des maladies chroniques JA PreventNCD, le Réseau français Villes-Santé lance **une étude sur la mise en œuvre des zones sans voiture autour des écoles**. Cette étude sera réalisée en 2025 afin d'analyser la mise en œuvre du dispositif « zones sans voiture autour des écoles », avant, pendant et après sa mise en place. Elle concernera **un groupe restreint de Villes-Santé pilotes (environ 2-3 villes) qui prévoient de mettre en place le dispositif**.

À ce stade, afin de pouvoir constituer le groupe de Villes-Santé pilotes, nous aurions besoin de savoir si, **en tant que Ville-Santé, vous prévoyez de mettre en place une ou plusieurs zones sans voiture autour des écoles en 2025**.

Pour plus d'informations, merci de contacter Martina Serra : 06 66 03 47 90 ou martina.serra@villes-sante.com

✿ PUBLICATION DU POINT VILLES-SANTÉ « LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES : FOCUS SUR LE MOUSTIQUE TIGRE ».



Le Réseau français Villes-Santé vous présente **son nouveau Point Villes-Santé qui met en lumière les enjeux autour de la présence du moustique tigre en France**. Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est originaire d'Asie du Sud-Est. Son installation en France a commencé dans le sud du pays en 2004 ; il s'est ensuite rapidement développé en métropole grâce à sa plasticité phénotypique et écologique, lui permettant une forte adaptabilité aux différents milieux. Après un rappel du contexte (habitat, cycle de vie du moustique tigre, etc.), des dangers pour la santé humaine (vecteur de maladies graves comme la dengue, le chikungunya et le Zika), une présentation des réglementations en vigueur, on y retrouve la mise en avant et le partage d'actions et d'expériences de certaines Villes-Santé.

N'hésitez pas à diffuser le Point Villes-Santé au sein de vos réseaux. À noter : le cafinaire « What health ? » de la communauté santé-environnement animée par le Cerema le 08 novembre dernier portait sur le moustique tigre. Mathieu Planchenault, responsable du SCHS de La Rochelle y a présenté l'espèce, ses enjeux et les actions de la Ville sur les plans règlementaires et volontaristes.

Le cafinaire sera accessible à tous [en replay](#). Pour accéder au Point Villes-Santé, [cliquez ici](#)

✿ L'HUMANITÉ A PUBLIÉ LA TRIBUNE DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ « NON AUX RESTRICTIONS DE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT ».

À la suite d'une première tribune appelant au maintien de l'AME publiée en novembre 2023, **le Réseau français Villes-Santé a publié une nouvelle tribune en lien avec le projet de suppression ou restriction de l'AME**. La tribune, ainsi que la liste des signataires à date, a été publiée par l'Humanité, le 07 octobre dernier.

Nous comptons sur votre soutien pour diffuser cette tribune au sein de vos réseaux.

Pour accéder à la tribune AME, [cliquez ici](#)

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

BIENVENUE AUX NOUVELLES VILLES-SANTÉ QUI REJOIGNENT LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ.

La Ville d'Annecy, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Lorient Agglomération viennent de rejoindre le Réseau français Villes-Santé ! À partir du 1^{er} janvier 2025, ce sont les Villes de **Chambéry**, de **Courbevoie** et de **Pessac** qui deviendront Villes-Santé, ce qui portera à 116, le nombre de Villes-Santé !

Au nom du Réseau français Villes-Santé, nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

LE GT « URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ » (UFS) A ÉTÉ LANCÉ LE 15 OCTOBRE.

Cette première réunion a permis de revenir sur le contexte de l'émergence du concept d'UFS et sa mise en œuvre ces dernières années en France. **La Ville de Grenoble a présenté la manière dont elle a structuré sa démarche UFS**, notamment via l'écriture d'une charte de l'habitat et de la construction favorable à la santé. **Le compte-rendu, les supports de présentation et la note de cadrage du GT sont disponibles dans l'espace réservé.**

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#)

RETOURS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis le 22 octobre dernier dans les locaux de la Direction Générale de la Santé du Ministère de la Santé et de l'accès au soin, à Paris. **Cette journée a été l'occasion de rencontrer Mmes. Sarah Sauneron, directrice adjointe de la DGS et Marine Jean-Baptiste, conseillère auprès du DGS et d'échanger autour du plan stratégique 2024-2026 de la DGS et en particulier sur le sujet des enjeux rencontrés par les villes et EPCI sur la santé des enfants.**

La journée a également permis aux membres du CA **d'échanger sur les priorités et actions en cours au RfVS**, de statuer sur les dossiers d'adhésion de nouvelles villes/EPCI au Réseau, ainsi que de préparer les Rencontres nationales qui auront lieu en juin 2025 à Besançon. Le RfVS remercie la DGS pour son accueil et sa participation.

RETOURS SUR LE WEBINAIRE « LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS EN MOUVEMENT POUR LA SANTÉ MENTALE DE LEURS HABITANTS ».

Le vendredi 04 octobre s'est tenu le webinaire « **Les villes et intercommunalités en mouvement pour la santé mentale de leurs habitants** » organisé par le RfVS dans le cadre de la 35^e édition des SISM.



Les 170 participants ont pu assister à la présentation du collectif national des SISM représenté par Anne Nomblot qui est revenue sur l'objectif des SISM, le bilan de l'édition 2023 et l'édition 2024 en rappelant que *Pour notre santé mentale, tout mouvement compte !* Par la suite, le Dr Lucie Bailleul, psychiatre, pédopsychiatre et présidente de l'association *Dansons comme des fous !* a rappelé les bénéfices du mouvement et de l'activité physique pour la santé mentale de toutes et tous. Avec deux bénévoles de l'association (Marie-José Froideval et Marina Lazzari), les intervenantes ont présenté le travail de l'association qui fête cette année son 10^e anniversaire. À cette occasion, **l'association publie un guide de bonnes pratiques pour franchir les (premiers) pas vers une meilleure santé mentale.** Le guide est disponible [en téléchargement](#). Enfin, Marion Vandenbrouck coordinatrice du CLSM et Pauline Ivaldi coordinatrice de la Maison Sport-Santé (MSS) de la Ville de Nice ont présenté le partenariat CLSM-MSS autour d'un programme d'activité physique adaptée à destination des personnes présentant un trouble psychique couplé à une sensibilisation spécifique auprès des clubs sportifs afin de mieux les préparer à accueillir ces publics.

› Les messages clés du webinaire à retenir :

- Au-delà de l'activité physique ou sportive, toute activité qui met en mouvement compte.
- L'engagement des collectivités locales pour mettre en place des environnements et des mesures favorables à la pratique d'activités adaptées est essentiel pour promouvoir la santé mentale de tous.
- Les acteurs du monde du sport jouent également un rôle important notamment sur l'inclusion des personnes présentant des troubles de santé mentale.
- La santé mentale est un sujet qui nous concerne tous. Dans un monde de plus en plus sédentaire, nous avons donc tous un intérêt à être plus actifs.

Pour accéder au replay du webinaire, [cliquez ici](#)

✿ LE GROUPE-ACTION « PANIERS SANTÉ » S'EST RÉUNI EN PRÉSENTIEL À STRASBOURG.



Les 06 et 07 novembre dernier, le **groupe-action « Paniers Santé » s'est réuni en présentiel à Strasbourg.** **Au programme :** partage entre les 3 villes témoins (Amiens, Besançon et Strasbourg) et les 5 villes ou EPCI pilotes (Bordeaux, Grand-Angoulême, Eurométropole de Metz, La Rochelle Agglomération et Rennes) **sur leur expérience** de sensibilisation à une alimentation saine, locale et de qualité, et de distribution de légumes, de fruits et de légumineuses aux habitants en situation de vulnérabilité ; **intervention de l'association Relais 2D** sur le cadre des marchés publics en lien avec la distribution de paniers ; **visites de lieux inspirants** comme le Kooma - Manufacture LAB, lieu de vie dédié à l'alimentation bio et durable, et la nouvelle Maison Sport-Santé de Strasbourg ; **participation à l'atelier « perturbateurs endocriniens »** et **présentation du dispositif « Ordonnance verte »** dédié aux femmes enceintes strasbourgeoises qui vise à lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens (parcours d'une bénéficiaire, évaluation du dispositif, etc.).

Nous remercions l'ensemble des participants et intervenants pour ces échanges riches et ces moments de partage.

[Pour accéder aux ressources, cliquez ici](#)

✿ RETOURS SUR LE GT « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES ».

La réunion de lancement du GT SdTP a eu lieu le 23 septembre, de 14h à 15h30. Cette première réunion a permis de **présenter l'approche SdTP ainsi que les principales ressources et les outils existants pour sa mise en œuvre.** Il a aussi été présenté le fonctionnement du GT, ses objectifs et les livrables prévus. Enfin, un temps d'échange a permis aux Villes-Santé présentes de partager leurs attentes, besoins et expériences dans la mise en œuvre de la démarche. **Jusqu'en décembre 2025, le GT SdTP se réunira tous les 2 mois en distanciel** (avec une journée de travail en présentiel dans le cadre du colloque de Besançon) et abordera la question de la mise en œuvre de la SdTP à travers 4 macro séquences : **(1) la gouvernance, (2) le pilotage et l'animation, (3) les méthodes et les outils, (4) les ressources, les compétences et les financements.** **Le compte-rendu et la présentation PPT de la réunion sont disponibles dans l'espace réservé.**

[Pour accéder aux ressources, cliquez ici](#)

✿ LANCEMENT DE LA TASK FORCE 'HEALTH IN ALL POLICIES' DU RÉSEAU EUROPÉEN VILLES-SANTÉ, PILOTÉE PAR LE RFVS.

Le RfVS a lancé, dans le cadre de sa participation au Réseau européen Villes-Santé de l'OMS et de sa contribution au [projet européen JA PreventNCD](#), **une nouvelle 'Task force' sur la mise en oeuvre de l'approche de « Santé dans toutes les politiques » au niveau local, ouverte aux villes et réseaux nationaux de la région Europe de l'OMS.**

Cette Task force européenne vise à **favoriser l'échange de pratiques et d'expériences** de villes de différents pays, et à **partager des méthodologies et des approches** de mise en oeuvre qui sont inspirantes. In fine, elle aboutira à **la réalisation d'une synthèse des travaux**, en français et en anglais, incluant des recommandations pratiques pour les villes et intercommunalités. Ces travaux complètent ceux du groupe de travail du RfVS sur le même sujet qui réunit uniquement les Villes-Santé françaises, ainsi qu'une étude plus approfondie avec six pays de l'UE dans le cadre du projet européen JA PreventNCD.

La prochaine réunion du GT « Santé dans Toutes les Politiques » se tiendra le 26 novembre à 14h.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

21 novembre - 14h30/16h	Présentation du Réseau français Villes-Santé aux non membres Formulaire d'inscription : https://urls.fr/HTFT3b
26 novembre - 14h/16h	GT « Santé dans Toutes les Politiques » Temps d'échanges sur les autres approches et concepts en santé publique (en visio) (réservé aux Villes-Santé)
27 novembre - 14h/16h	Réunion du groupe d'échanges « Paniers santé » (en visio) (réservé aux Villes-Santé)
29 novembre - 14h/15h30	Webinaire « Quel.s héritage.s des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ? » Programme et formulaire d'inscription : https://urls.fr/GLJbfH
06 décembre - 14h/15h30	GT « Qualité de l'air intérieur » Temps d'échanges sur la mise en oeuvre de la surveillance réglementaire (en visio) (réservé aux Villes-Santé)
20 janvier 2025 - 14h/16h	Bureau du RfVS (en visio) (instance réservée aux membres du Bureau)

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Alexandra Bastin (secrétariat RfVS) a participé aux Rencontres science-société pour des solidarités alimentaires organisées à Montpellier par la Chaire Unesco Alimentations du monde, les 26 et 27 septembre. À cette occasion, le RfVS a présenté un poster qui a permis de faire connaître l'ouvrage « Alimentation saine et activité physique » paru en 2023 avec un zoom sur 4 actions orientées vers les habitants en situation de précarité. Cela a aussi été l'occasion de mentionner que le RfVS poursuit ses actions sur l'alimentation saine dans le cadre du projet européen JA PreventNCD au travers de l'expérimentation « Paniers santé ».

Les 10 et 11 octobre, Alexandra Bastin (secrétariat RfVS) a représenté le Réseau lors d'un séminaire fermé de réflexion sur le Plan national nutrition santé 5 (PNNS) organisé par le Haut Conseil de Santé Publique. Ce dernier a été saisi pour élaborer des recommandations et des objectifs pour la conception du prochain PNNS 2025-2030. Le séminaire a rassemblé des chercheurs, des professionnels de santé et des acteurs associatifs.

Le RfVS a co-organisé, le 14 octobre, la réunion des Réseaux nationaux Villes-Santé de l'OMS, avec les réseaux tchèque, croate et suédois, pour la troisième fois cette année, en visioconférence. Cette réunion, ouverte uniquement aux coordonnateurs des réseaux nationaux, a pour objectif de partager des informations, pratiques, expériences et questionnements des réseaux nationaux Villes-Santé. Pour cette 3^e rencontre, les coordonnateurs ont pu bénéficier d'une présentation d'un représentant du programme [URBACT](#) et de ['L'European Urban Initiative'](#), deux sources de financement pour des projets européens à destination des villes. Ils ont ensuite échangé des exemples d'expériences sur le sujet de la résilience urbaine et de la santé, via des présentations de la Slovénie et de la Croatie. Le RfVS et le réseau suédois ont pu présenter leurs méthodes pour animer leurs réseaux. Pour plus d'informations sur le Réseau européen des Villes-Santé, [cliquez ici](#)

LES « VILLE-À-VILLES » EN COURS

- > Conservation dossiers dans les SCHS > Ville d'Aix-en-Provence
- > Collaboration avec les CPTS > Ville de Nantes
- > Défi 10 jours sans écran > Ville de Bouguenais
- > Collecte des DASRI > Ville de Toulouse

Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#).

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

✿ LA VILLE DE MARSEILLE A ORGANISÉ LE COLLOQUE « JEUNESSE ET ÉCRANS : UN ENJEU DE SANTÉ ».

Au travers de sa Direction Santé, la Ville de Marseille est particulièrement mobilisée sur les problématiques inhérentes aux impacts de la surexposition aux écrans sur la santé. Dans cette dynamique, elle a organisé le jeudi 26 septembre, le colloque « **Jeunesse et écrans : un enjeu de santé** », animé par Philippe Meirieu, professeur et chercheur en sciences de l'éducation. Ce colloque a été l'occasion de donner la parole aux spécialistes et acteurs du soin, afin de **témoigner de leurs constats et préconisations** et de présenter et **valoriser les initiatives innovantes du territoire en matière de prévention**. Il a également permis **des échanges** entre acteurs de la santé, de l'éducation, de l'action sociale et médico-sociale et les familles.



Par ailleurs, cette journée a été marquée par le lancement de la **campagne « Oh mes gâtés »**, élaborée en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes et l'association *Lèves les Yeux*. **Première campagne de prévention publique de cette ampleur, conçue par des jeunes et à destination des jeunes et de leurs familles**, elle vise à sensibiliser autour des risques sanitaires et sociaux conséquents à la surexposition aux écrans. En présence de nombreux acteurs des secteurs de l'éducation, du médical et associatifs, Michèle Rubirola a rappelé l'importance de l'information et de la sensibilisation publique et la nécessité d'une mobilisation collective autour de cette problématique de santé publique : « *ensemble, nous devons faire converger nos efforts, dépasser les cloisonnements afin de favoriser une prise de conscience, partager nos expertises et agir en prévention pour promouvoir un usage raisonné des écrans afin d'en limiter les risques pour la santé* ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ LES 23 ET 24 OCTOBRE, LA VILLE DE RENNES A DISTRIBUÉ SES PREMIERS PANIERS BIO À DESTINATION DES FEMMES ENCEINTES.



Ce projet de santé globale, inspiré de l'Ordonnance verte de Strasbourg, permet à 100 femmes enceintes de deux QPV de **beneficier gratuitement de paniers de produits bio labellisés Terres de sources** (fruits, légumes, légumineuses, farine). Expérimenté pendant un an, le dispositif ne concerne pour le moment que les femmes enceintes habitant les quartiers nord de la Ville. Selon leur quotient familial, elles se verront proposer gratuitement un panier tous les quinze jours pendant trois, six ou neuf mois. En complément de la distribution, des stands et des ateliers de sensibilisation-prévention-éducation à la santé seront proposés dans les 2 tiers-lieux partenaires qui accueillent les distributions de paniers. **À noter** que la Ville de Rennes est « ville pilote » dans le cadre du groupe-action « Paniers santé » animé par le Réseau français Villes-Santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ L'EUROMÉTROPOLE DE METZ A LANCÉ SON PROJET « À TABLE ».

Depuis le 25 octobre, le projet « À TABLE : Alimentation pour Tous, Accessible, Bio et Locale en Grand-Est », co-porté par l'association de producteurs Bio en Grand-Est dans le cadre d'une réponse à l'appel à projets « Mieux Manger pour Tous », est lancé. **Le projet « À TABLE » permet à 130 foyers en situation de précarité alimentaire de bénéficier de paniers bio** (légumes, produits secs et œufs) pour un reste à charge de 3,5€ (valeur du panier : 20€). La distribution des paniers a lieu toutes les 2 semaines au sein des structures partenaires qui se chargent de cibler les familles. En complément, des ateliers et des visites de ferme seront proposés aux bénéficiaires. **À noter** que l'Eurométropole de Metz est « ville pilote » dans le cadre du groupe-action « Paniers santé » animé par le Réseau français Villes-Santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ L'OMS DEMANDE AUX PAYS EUROPÉENS DE REPENSER LA PLACE DE L'ALCOOL DANS LA SOCIÉTÉ.

L'alcool est à l'origine de 1 décès sur 11 dans la Région européenne de l'OMS et est lié à plus de 200 maladies dont au moins 7 types de cancer (notamment les cancers du sein et du côlon). Actuellement, l'alcool est directement responsable de 8,8% du nombre total de décès dans la Région européenne. Or, malgré ces risques graves pour la santé et ces conséquences néfastes, **moins de la moitié des Européens sont conscients du lien existant entre alcool et cancer.** Par conséquent, l'OMS/Europe a lancé une nouvelle campagne régionale afin de pallier le déficit d'information, et ce, en diffusant les derniers résultats de recherche sur l'impact sanitaire de l'alcool, et en encourageant la tenue d'un débat franc et ouvert sur les méfaits souvent négligés de l'alcool.

La campagne « Redéfinir l'alcool » appelle les Européens à réfléchir à leurs relations personnelles et sociétales avec l'alcool, et les invite à reconsidérer le rôle de l'alcool dans leur vie quotidienne, les célébrations et les traditions. Elle vise à sensibiliser aux risques pour la santé et aux dangers cachés associés à la consommation d'alcool, tout en encourageant les choix plus sains. « *La consommation d'alcool est un facteur clé de la violence, y compris de la violence sexuelle et sexiste, des accidents de la route et d'autres formes de méfaits qui affectent non seulement les consommateurs, mais aussi leurs familles et leurs communautés* », docteur Gauden Galea, conseiller stratégique auprès du directeur régional de l'OMS pour l'Europe et directeur de l'Initiative spéciale sur les maladies non transmissibles et l'innovation.

✿ À VOTRE SANTÉ, OU PAS ? LE MANUEL DE L'OMS RÉVÈLE LE COÛT RÉEL DE L'ALCOOL POUR LA SANTÉ.

Les adultes de la Région européenne de l'OMS consomment en moyenne 9,2 litres d'alcool par an, ce qui en fait **les plus gros consommateurs au monde.** Dans cette région, **l'alcool est l'une des principales causes de mortalité, responsable de près de 800 000 décès par an,** principalement dus à des maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires et le cancer. La mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes est essentielle pour préserver la santé publique et réduire la pression exercée par les méfaits de l'alcool sur les systèmes de santé et les communautés. L'un des principaux obstacles à cette mise en œuvre est que les décideurs politiques sont souvent confrontés à des points de vue contradictoires lorsqu'ils abordent les questions liées à l'alcool.

Élaboré par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le guide est destiné aux décideurs, aux défenseurs des droits et aux professionnels de la santé publique.

Lors de cette campagne, l'OMS/Europe présente des témoignages poignants qui mettent en évidence **les nombreux avantages d'une réduction ou d'un arrêt complet de la consommation d'alcool** (une meilleure santé physique et mentale associée à un meilleur sommeil, une meilleure concentration et un regain d'énergie, des relations et liens sociaux plus solides, etc.). « *Les choix individuels sont certes importants, mais ils ne sont pas suffisants. Dans notre Région, l'alcool est trop bon marché, trop disponible et fait l'objet d'une promotion trop importante. Nous devons instaurer des environnements dans lesquels il est plus facile pour chacun de prendre des décisions plus saines. Un produit aussi nocif que l'alcool devrait être réglementé de manière plus stricte. Nous savons ce qu'il faut faire, mais il faut que les décideurs accordent la priorité à la santé publique* », docteur Gauden Galea. La campagne « Redéfinir l'alcool » s'inscrit dans le cadre du projet de l'OMS et de l'Union européenne (UE) EVID-ACTION (Evidence into Action Alcohol Project ou « **Projet Alcool : des preuves aux actes** »), lancé en 2022. Ce projet, cofinancé par l'UE, vise à traduire les résultats de la recherche en politiques concrètes dans le but de réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool dans 30 pays d'Europe, tout en contribuant à la réalisation des objectifs du Plan européen pour vaincre le cancer.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Il aborde des questions essentielles concernant **l'impact de l'alcool et l'efficacité de certaines mesures politiques**, notamment la tarification, le contrôle de la disponibilité, les restrictions de commercialisation, l'étiquetage, les interventions en matière de conduite en état d'ivresse et les réglementations relatives aux produits sans alcool ou à faible teneur en alcool. Pour chaque question, **le guide oppose le point de vue de l'industrie de l'alcool aux données de santé publique, aidant ainsi les utilisateurs à identifier les cas où les questions liées à l'alcool sont abordées d'un point de vue commercial.** Il aide les décideurs politiques à donner la priorité aux données de santé publique dans le but de réduire les dommages liés à l'alcool, d'améliorer les résultats en matière de santé et de réduire la charge financière qui pèse sur les finances publiques.

Pour accéder au guide (en anglais), [cliquez ici](#)

✿ LANCEMENT DE LA BOÎTE À OUTILS MOSAIC POUR METTRE FIN À LA STIGMATISATION ET À LA DISCRIMINATION EN SANTÉ MENTALE.



À l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale (10 octobre), **l'OMS a lancé la boîte à outils Mosaic pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination dans le domaine de la santé mentale.** La stigmatisation et la discrimination en santé mentale sont présentes dans tous les pays, et peuvent porter gravement atteinte à la vie des individus. Du fait notamment de la stigmatisation et de la discrimination, les personnes atteintes de troubles mentaux sont moins susceptibles de chercher un traitement pour leur maladie, moins enclines à poursuivre leur traitement, et éprouvent davantage de difficultés à garder leur emploi et à nouer des relations. Leur espérance de vie est aussi nettement plus courte. La stigmatisation et la discrimination des personnes souffrant de troubles mentaux doivent cesser. **La boîte à outils Mosaic s'appuie sur les données les plus récentes pour donner à chacun, quelles que soient ses ressources, les moyens de s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination.** Elle décompose le processus en trois principes fondamentaux et quatre étapes, puis rend ce processus réel à travers une douzaine d'études de cas du monde entier.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ « HEALTH-ENHANCING PHYSICAL ACTIVITY IN THE EUROPEAN UNION ».

Le nouveau rapport de l'OMS/Europe présente **les résultats du cadre de suivi de l'activité physique favorable à la santé mené au sein des États membres de l'Union européenne en 2024**, et ce, en actualisant les informations publiées en 2015, 2018 et 2021. Il fournit des informations relatives à **23 indicateurs qui reflètent une approche globale de la promotion de l'activité physique au niveau national** et qui permettent de suivre la mise en œuvre des lignes directrices de l'Union européenne en matière d'activité physique. Une amélioration globale de la mise en œuvre des indicateurs est observée entre 2015 et 2024. Ces progrès témoignent d'un **engagement global croissant en faveur de la promotion de l'activité physique en tant que composante essentielle de la santé publique.** « Nous constatons que de plus en plus de pays de l'UE adoptent des politiques fondées sur des données probantes pour promouvoir l'activité physique, par exemple en mettant en

✿ L'OMS ET TIKTOK COLLABORENT POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION D'INFORMATIONS, SCIENTIFIQUEMENT FONDÉES, SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE.

L'OMS et TikTok, la plateforme de vidéos, ont annoncé **une collaboration d'une durée d'un an visant à communiquer sur des informations fiables et scientifiquement fondées sur la santé et le bien-être.** Cet engagement témoigne de la volonté de l'OMS de tirer parti des multiples plateformes de communication numérique pour atteindre davantage de personnes à l'échelle planétaire, améliorer les connaissances en matière de santé et promouvoir les comportements sains dans un monde toujours plus numérisé. Ainsi, les médias sociaux peuvent constituer des sources d'informations importantes qui influencent les comportements et les décisions en matière de santé. **Un jeune adulte sur quatre cherche activement à s'informer sur les médias sociaux et notamment sur TikTok ;** sachant que la désinformation et la malinformation sont de plus en plus présentes sur ces canaux numériques.

« Cette collaboration peut être un tournant crucial dans la façon dont les plateformes améliorent leur responsabilité sociale. L'interface entre santé et technologie permet d'échanger avec des personnes de tous âges, partout, au moment de leur choix », docteur Jeremy Farrar, scientifique en chef de l'OMS. « En collaborant avec TikTok et d'autres acteurs, nous aidons les gens à accéder à des informations fiables et contribuons à promouvoir le discours scientifique, collectivement, pour aider à façonner un avenir plus sain pour toutes et tous ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

œuvre des programmes extra-scolaires d'activité physique, et en encourageant les déplacements actifs susceptibles de remédier aux inégalités », docteur Kremlin Wickramasinghe, conseiller régional de l'OMS/Europe pour la nutrition, l'activité physique et l'obésité. Le rapport est composé d'un **résumé des politiques et des plans d'actions nationaux visant à promouvoir l'activité physique dans l'UE**, et souligne **l'importance d'adopter des approches multisectorielles**, impliquant notamment les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, de l'urbanisme et des transports.

Pour accéder au guide (en anglais), [cliquez ici](#)

Pour accéder à l'infographie « France », [cliquez ici](#)

✿ LES VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME. ILLUSTRATION AVEC LES ESPACES SANS TABAC.

À l'occasion de la 9^e campagne du Mois sans tabac, le Réseau français Villes-Santé souhaite rappeler **le rôle des villes et des intercommunalités dans la lutte contre le tabagisme**. Depuis 2012, de nombreuses villes déploient des Espaces sans tabac (EST) sur leurs territoires et portent des actions de sensibilisation à destination du grand public ou de leurs agents. Le label Espace sans tabac, partenariat entre les collectivités territoriales et les comités départementaux de la Ligue contre le cancer, consiste à **mettre en place des espaces publics extérieurs où il est interdit de fumer**. L'objectif étant de dénormaliser le tabagisme, surtout auprès des jeunes générations. En sus, des actions peuvent être proposées aux personnes fumeuses afin de les encourager à s'engager dans une démarche d'arrêt du tabac (information sur l'aide mobilisable, actions de sensibilisation etc.). Les Espaces sans tabac contribuent ainsi à **préserver la santé des plus jeunes, à accompagner les fumeurs**

vers l'arrêt du tabac et de façon indirecte à préserver l'environnement. Ils ne se résument pas à une simple démarche de labellisation avec un panneau et un arrêté municipal mais s'inscrivent réellement comme **une démarche de prévention**. Les Espaces sans tabac peuvent être développés dans de nombreux lieux : les plages, les abords de lacs, les piscines, les espaces verts, les parcs et jardins, les abords d'écoles, de crèches ou d'autres établissements en lien avec l'enfance et la petite enfance, les établissements socioculturels etc. **Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer, le RfVS soutient le déploiement des EST.**

Pour rappel, en 2021, le Réseau français Villes-Santé a publié un Point Villes-Santé sur « **la lutte contre le tabagisme : les Espaces sans tabac** ».

Pour accéder au PVS « **Espaces sans tabac** », [cliquez ici](#)

✿ LA SANTÉ EN ACTION « PRÉSERVER LA NATURE POUR PROTÉGER LA SANTÉ DES POPULATIONS ».

Santé publique France publie, dans une nouvelle édition de sa revue La Santé en action, **un dossier consacré à la nature et à la biodiversité**, des biens communs essentiels à la bonne santé physique et mentale des êtres humains. Or, force est de constater que les sociétés contemporaines, par leurs modes d'existence et de production, malmènent la nature et s'en éloignent. Ce numéro propose alors d'**éclairer les liens multiples et complexes qui se jouent entre nature et santé (physique et mentale) des individus à la lumière des publications scientifiques des dernières années**, qui font écho au concept d'« Une seule santé » (ou One Health) né dans les années 2000 : il défend l'idée que **la santé des humains, des animaux, des plantes et des écosystèmes est étroitement liée et interdépendante**. C'est peu ou prou la même approche pour la « Santé planétaire », dont les travaux interdisciplinaires étudient les déterminants environnementaux et sociaux de la santé. Un important chapitre est consacré aux **politiques de renaturation urbaine**, qui nécessitent de la coopération au sein des collectivités locales entre les services santé et environnement, ainsi que des outils de planification à moyen terme. Enfin, des exemples sont donnés, illustrant mille moyens de retrouver contact avec les bienfaits de la nature à la crèche, à l'école, dans les maisons de retraite, dans les jardins partagés, etc

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#)

✿ CONFÉRENCE « L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT, AU-DELÀ DE LA BOÎTE NOIRE : APPLICATIONS, PERSPECTIVES ET ENJEUX ? »

Santé publique France organise, en collaboration avec l'Écolab du Commissariat général au développement durable, **le séminaire « L'intelligence artificielle en santé-environnement, au-delà de la boîte noire : applications, perspectives et enjeux », le 21 novembre 2024**. L'objectif de cette journée sera de **faire un tour d'horizon des potentiels de l'intelligence artificielle (IA) en santé-environnement**, que ce soit pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, la modélisation prédictive des expositions environnementales ou la restitution automatisée de résultats.

Ce séminaire permettra de mettre en avant les passerelles existantes ou possibles entre les équipes qui mettent en œuvre des méthodes d'IA appliquées à la donnée environnementale pour la santé, dans des domaines d'étude tels que l'impact du changement climatique, l'exposition aux pesticides ou la contamination des milieux. Une table ronde permettra d'interroger les usages et le futur de l'IA et les interrogations, voire les inquiétudes que ceux-ci soulèvent autour d'enjeux éthiques et écologiques.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

**✿ LANCEMENT DU NOUVEAU SITE
ALCOOL-INFO-SERVICE.FR**



Santé publique France a annoncé **le lancement du nouveau site [Alcool-Info-Service.fr](https://alcohol-info-service.fr)** dont l'objectif est d'accompagner et de faciliter la démarche de réduction et d'arrêt des consommations d'alcool à risque ou problématiques. Le site s'adresse aux consommateurs d'alcool, à leur entourage et à toute personne qui se pose des questions sur l'alcool.

À travers des parcours personnalisables, **il permet de faire le point, de mieux connaître les risques associés à la consommation d'alcool, de trouver des conseils et de l'aide pour la réduire ou accompagner leurs proches.** Il propose des repères aux parents d'adolescents, répond aux questions des femmes enceintes, etc. Il met **de nombreuses ressources à disposition des internautes** : articles, infographies, services d'aide à distance (ligne d'écoute, chat, forums, annuaire), ainsi qu'une série de témoignages et de vidéos pédagogiques sur l'addiction à l'alcool. Une campagne de communication digitale est en cours pour faire connaître le site. En complément, les affiches et cartes de promotion des dispositifs Alcool info service, Drogues info service, Joueurs info service et Écoute cannabis, ont été renouvelées. Elles sont disponibles pour les professionnels de santé et les structures souhaitant orienter les personnes qui s'adressent à eux vers ces dispositifs d'aide à distance.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)

Saisissez le code campagne **ADALISAIS2024** et validez votre commande. Commandes ouvertes jusqu'au 13 décembre, dans la limite des stocks disponibles.

**✿ SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
« RÉDUIRE LE FARDEAU DE L'ALCOOL ».**

EuroHealthNet et Santé publique France organisent **un symposium scientifique international, le mardi 03 décembre à Bruxelles** (format hybride). Au cours de ce symposium « Réduire le fardeau de l'alcool : focus sur des défis scientifiques et de politiques publiques », deux sujets scientifiques seront abordés : comment prendre en compte les dernières connaissances scientifiques pour élaborer et diffuser des repères de consommation à moindre risque afin de réduire la consommation d'alcool ? ; et les déterminants commerciaux de la santé : impact sur les politiques de prévention et leviers d'action pour la santé publique.

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#)

**✿ JACARDI : ACTION EUROPÉENNE CONJOINTE
SUR LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES ET LE
DIABÈTE.**

Les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union européenne (UE), soit 32,4% de l'ensemble des décès en 2021. Le fardeau économique des maladies cardiovasculaires est de 282 milliards d'euros, soit en moyenne 11% des dépenses de santé de l'UE. La prévalence du diabète a presque doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre 32,3 millions de personnes en 2019. Le coût total des soins pour le diabète en Europe est de 167,5 milliards d'euros, dont 75% liés à la survenue des complications souvent évitables.

Afin d'améliorer la prévention et la prise en charge des maladies cardiovasculaires et du diabète, **le projet JACARDI rassemble 21 États européens et mobilise des ministères, des instituts nationaux de santé publique, des ONG et des équipes de recherches universitaires.** En promouvant la réduction du fardeau des maladies cardiovasculaires et du diabète, et l'équité en santé, **JACARDI s'aligne sur deux des six enjeux de Santé publique France** : réduire le fardeau des maladies et améliorer la santé des populations les plus vulnérables.

C'est pourquoi **Santé publique France est l'autorité compétente pour la France et s'engage à coordonner les cinq autres entités affiliées à JACARDI France** à savoir le CHU de Nantes, le CHU de Tours, le CHU de Toulouse, le CHU de Lyon, et le CH de Saint-Brieuc - Paimpol-Tréguier. **Les 21 États européens participants s'unissent en 11 groupes de travail (ou Workpackage) et autour de 142 projets pilotes** afin de prouver l'efficacité des pratiques mises en œuvre pour diminuer le fardeau des maladies cardiovasculaires et du diabète. **Les enseignements au bout des 4 ans du projet, permettront l'élaboration d'une feuille de route** pour les États membres dans l'objectif d'un déploiement des interventions efficaces au niveau national et/ou régional.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **L'Inca lance l'édition 2025 de son appel à projets « Plan Zéro Exposition / Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant ».** L'ambition de l'appel à projets Zéro Exposition 2025 est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes – et en particulier des écoles, collèges, lycées et universités – des lieux qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risque évitables de cancers. Un webinaire de présentation de l'appel à projets est organisé par le département Prévention de l'INCa aux 2 dates suivantes : jeudi 28 novembre entre 15h et 17h et jeudi 12 décembre entre 14h et 16h. Pour vous inscrire, veuillez écrire à l'adresse suivante : lprotard@institutcancer.fr

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

- **L'IRESP a lancé un appel à projets de recherche 2025 relatif aux services, interventions et politiques favorables à la santé.** L'appel à projets est construit autour de trois grandes thématiques dont une dédiée à l'antibiorésistance : Axe 1. Prévention primaire et promotion de la santé ; Axe 2. Services de santé : organisation et financement ; Axe 3. Prévention des infections et de l'antibiorésistance. Les dossiers sont acceptés jusqu'au 18 novembre 2024. Tous les documents nécessaires à la constitution des dossiers sont disponibles sur le site internet.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- **La HAS a publié un rapport d'analyse prospective 2024 « Améliorer la qualité en santé ».** Dans ce rapport, la HAS a décidé de mettre l'accent sur l'organisation de notre système de santé. Dans ce rapport, la HAS revient sur les attendus de la qualité systémique, qu'il est nécessaire de comprendre afin de mieux caractériser les points forts et les points d'amélioration de notre système de santé.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- Le rapport d'information des sénatrices Béatrice Gosselin et Laure Darcos dresse **un bilan très mitigé du dispositif « Trente minutes d'activité physique quotidienne à l'école ».** Lancé en février 2020 sur la base du volontariat, 30' APQ vise à lutter contre la sédentarité des enfants. En pratique, ce dispositif se veut souple. Les écoles peuvent organiser les trente minutes d'activité physique les jours où il n'y a pas d'éducation physique et sportive au programme, de façon fractionnée sur la journée ou en une fois, pendant le temps scolaire ou périscolaire, dans les locaux scolaires et aux abords de l'école, etc. Pour faciliter sa mise en œuvre, chaque école volontaire a reçu un kit sportif cofinancé par le ministère des Sports et l'Agence nationale du sport (ANS) contenant du petit matériel, tandis que des ressources pédagogiques ont été mises à disposition des enseignants et qu'un réseau de référents a été déployé sur l'ensemble du territoire. L'analyse des sénatrices, établie selon une enquête de la Dgesco (direction générale de l'enseignement scolaire) de janvier 2024, présente des résultats contrastés. Alors que seuls 60,7% des directeurs d'écoles ont répondu à l'enquête, dans 22% des écoles participantes, les 30' APQ concernent moins de la moitié des classes. Globalement, le rapport sénatorial indique que seulement 42% des écoles primaires mettent en œuvre de manière certaine l'APQ pour plus de la moitié de leurs élèves. Pour éviter que le dispositif ne soit abandonné, la commission formule six recommandations. Parmi elles, on retiendra la volonté de renommer le dispositif « PABE » pour « pauses actives et de bien-être », de recourir à un marquage dynamique des cours d'école pour permettre une diversité d'activités physiques et une incitation des enfants à se dépenser, ou encore d'associer les intervenants du temps périscolaire à la mise en œuvre d'activité physique quotidienne.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

- **L'Ademe a publié un nouvel avis sur « L'avenir de l'activité physique et sportive dans un contexte de changement climatique ».** Par cet avis, l'Ademe se propose de donner des clés de lecture pour comprendre l'impact du changement climatique sur les APS, formuler des pistes pour adapter les infrastructures et faciliter la pratique du sport dans un climat qui change, tout en limitant l'empreinte climatique et écologique du sport et son écosystème. Le futur des APS et du sport de compétition de demain se réfléchissent dès aujourd'hui afin de s'adapter aux transformations climatiques et culturelles en cours et à venir.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#)

ADDICTIONS.

- **La MILDECA a publié les résultats de l'enquête scientifique « Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur en France : un focus sur l'alcool et le cannabis », conduite en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.** Cette recherche indique que l'alcool est présent dans plus de la moitié des violences sexuelles rapportées dans le milieu de l'enseignement supérieur : 9% des hommes, 24% des femmes et 33% des personnes transgenre, non binares ou queer déclarent avoir subi au moins une tentative d'agression sexuelle, une agression sexuelle, une tentative de viol ou un viol (les femmes restant les plus concernées avec 71,4%). Une proportion importante de victimes indique avoir subi ces agressions à plusieurs reprises dans plus d'un cas sur deux pour les agressions sexuelles (ou tentatives) et dans un peu moins de la moitié des viols (ou tentatives). Selon les estimations des victimes, l'auteur avait consommé de l'alcool dans près de 62% des tentatives d'agression sexuelle, 56% des agressions sexuelles, 42% des tentatives de viol et 43% des viols. Pour leur part, les victimes déclarent avoir consommé de l'alcool dans 47,5% des tentatives d'agression sexuelle, 44% des agressions sexuelles, 35% des tentatives de viol et 37% des viols. 23% des victimes de viol (ou tentative) et 16% des victimes d'agression sexuelle (ou tentatives) indiquent par ailleurs que l'auteur avait tenté de modifier leur état de conscience au moyen d'alcool ou d'autres substances pour avoir un avantage sur elles. Ces constats doivent être appréhendés comme des éléments de « vulnérabilisation » des victimes. Si l'on prend en compte, pour chaque situation de violence sexuelle, la consommation d'alcool cumulée des auteurs et des victimes, l'alcool est ainsi présent dans plus de la moitié des violences sexuelles.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

- **La Fédération Addiction a présenté plusieurs propositions d'amendements visant à financer correctement les établissements et à réorienter les politiques publiques vers la prévention des addictions et l'amélioration de la prise en charge des personnes concernées.** La Fédération appelle à une meilleure allocation des ressources, avec un focus sur les jeunes, les femmes, et le soutien aux dispositifs efficaces tels que les haltes soins addictions et la campagne du Dry January.

Pour accéder aux propositions, [cliquez ici](#)

- **Dans un contexte de hausse de la circulation de la cocaïne en France, de transformation des usages et des problématiques associées, la Fédération Addiction lance une série d'outils et supports pratiques à destination des acteurs de l'addictologie et de la santé.** Ces ressources visent à renforcer la prévention, la réduction des risques et l'accompagnement des usagers de cocaïne.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)

- **Le Congrès annuel de la Fédération Addiction aura lieu à Angers, les 22 et 23 mai 2025. Son thème sera « Créativité, art et addictions ».** La Fédération Addiction construit actuellement le programme de son congrès sur la base des actions de terrain : projets, innovations, recherches... Pour présenter un projet, il vous suffit de répondre à l'appel à candidature lancé, avant le 20 décembre. Une réponse à votre ou vos propositions sera faite en février 2025.

Pour répondre à l'appel à communications, [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- **Le CREDOC a publié une note de synthèse mettant en exergue les difficultés des ménages précaires à suivre les recommandations alimentaires de santé publique.** Cette synthèse s'appuie sur l'enquête « Comportements et attitudes alimentaires en France » réalisée en 2023 qui souligne que les ménages en situation de précarité alimentaire ont une alimentation moins diversifiée que la moyenne et qu'ils consomment moins de produits frais tels que la viande rouge, les fruits et les légumes.

Pour télécharger la note de synthèse, [cliquez ici](#)

- **Action contre la faim a publié un rapport intitulé « Droit à l'alimentation : la France doit se mettre à table ».** Alors que plus de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et que l'alimentation est souvent la première variable d'ajustement dans le budget des ménages, cette analyse fait le point sur la mise en œuvre et le respect du droit à l'alimentation dans l'Hexagone, et pointe la nécessaire mobilisation de tous, et en premier lieu de l'État, pour faire de ce droit une réalité sur le territoire français.
- **La Chaire Unesco Alimentations du monde a publié un nouveau numéro En Bref ! « Lutter contre la précarité alimentaire en milieu rural : enjeux et initiatives inspirantes ».** Ce numéro a été rédigé par Claire Néel (doctorante en géographie à l'UMR Innovation, INRAE), Marie Walser et Justine Hugues (chargées de mission à la Chaire Unesco Alimentations du monde, L'Institut Agro Montpellier).

Pour accéder à la note de synthèse, [cliquez ici](#)

- **Le Conseil national de l'alimentation vient d'adopter l'avis n°92 « L'alimentation comme vecteur du bien-vieillir ».** En juillet 2023, le CNA s'est autosaisi pour mener une réflexion sur un enjeu important de santé publique et sociale dans un contexte de vieillissement de la population générale en France : l'alimentation des personnes âgées. Ce nouvel avis permet de rappeler, dans la continuité des précédents avis du CNA, que l'alimentation est un déterminant majeur de la santé et du bien vieillir, à tous les âges de la vie. Il propose une approche systémique afin d'améliorer l'alimentation des personnes âgées dans un souci de préservation de leur santé et de leurs liens sociaux.
- **La consultation publique sur le 3e Plan national d'adaptation au changement climatique est ouverte jusqu'au 27 décembre prochain.** Le plan s'appuie sur la trajectoire de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) de +4°C en France hexagonale à l'horizon 2100. Ces désormais sur ce TRACC que devront se baser les différents documents de planification régionaux et locaux (Sraddet, Sdage, PLU, etc.). Le plan prévoit notamment l'augmentation du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (ou Fonds Barnier) et une mission d'adaptation à guichet unique, mettant en relation des agences publiques spécialisées avec des collectivités pour accompagner. Le volet « territorial » de la consultation est mené avec les collectivités via leurs COP régionales. Les acteurs de la défense de l'environnement, telle que WWF, souligne que le plan était très attendu mais qu'il ne prévoit ni chef de file, ni financements, ce qui nuira à son déploiement.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#)

ANTIBIORÉSISTANCE.

- **Le Lancet a publié une étude suggérant qu'au cours des 25 prochaines années (2025 – 2050), la résistance aux antimicrobiens pourrait faire plus de 39 millions de morts directes dans le monde.** Les estimations de cette nouvelle étude du projet Global Research on Antibiotic Resistance ont été produites pour 22 agents pathogènes, 84 combinaisons agents pathogènes-médicaments et 11 syndromes infectieux chez des personnes de tous âges dans 204 pays et territoires. Les résultats soulignent la nécessité d'interventions qui intègrent la prévention des infections, la vaccination, la réduction de l'utilisation inappropriée d'antibiotiques et la recherche de nouveaux antibiotiques.
- **Le Réseau Action Climat, en partenariat avec l'Ademe, a publié le rapport « La France face au changement climatique : toutes les régions impactées ».** Le rapport offre une réflexion sur la diversité des impacts du dérèglement climatique dans chacune des régions françaises, et leurs implications pour notre qualité de vie et nos manières de vivre. Il s'appuie sur des projections basées sur les scénarios du GIEC : s'ils ne montrent pas l'avenir, ces derniers nous permettent d'entrevoir à quoi ressemblerait un monde sans réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Ils confirment l'impérieuse nécessité d'agir rapidement, tant les conséquences des scénarios dits « pessimistes » seraient dramatiques.

Pour accéder au document de présentation, [cliquez ici](#)

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Le Haut Conseil pour le climat met la pression sur le gouvernement en demandant « une direction claire » et en critiquant les coupes budgétaires qui « nuisent à la confiance » dans la transition climatique.** Malgré les résultats encourageants du rythme de baisse des émissions territoriales de gaz à effet de serre, les données actuelles indiquent que le second budget carbone de la France (période 2019-2023) ne sera pas tenu, notamment du fait de la forte diminution du puits de carbone des forêts gérées, fragilisé par le changement climatique.
- **Le Comité européen des régions a publié le « Rapport annuel de l'Union européenne 2024. L'état des régions et des villes » afin de s'assurer que l'avenir soit pensé en tenant compte des réalités de tous les territoires et porte la vision forte de plus d'un million de maires, conseillers municipaux et dirigeants régionaux, qui travaillent chaque jour sur le terrain pour rendre l'Europe plus forte et plus équitable pour tous.**

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

- **Le Cerema a publié un nouveau livret « Les élus territoriaux face au défi climatique. 8 clés pour adapter son territoire » afin d'aider les élus territoriaux à relever les défis liés au changement climatique.**

Pour accéder au livret, [cliquez ici](#)

COLLECTIVITÉS LOCALES.

- À travers la récente enquête publiée par la Commission européenne, les résultats montrent que la majorité des citoyens de l'UE estiment qu'ils ont besoin de davantage d'informations pour se préparer aux catastrophes et aux situations d'urgence. Cependant en ce qui concerne le rôle des collectivités, l'enquête révèle que les citoyens se reposent davantage sur les membres de leur famille et leurs amis pour faire face à une catastrophe que sur les services d'urgence, les ONG, les autorités locales ou les administrations publiques.
- Le Health Data Hub, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Ecolab du Commissariat général au développement durable (CGDD) dans le cadre du Green Data for Health organisent un webinaire « Les données santé-environnement : c'est quoi ? » dans le cadre des « Mardis de la donnée de santé », le mardi 12 novembre de 12h à 12h45.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Pour accéder au support de formation, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Depuis 2008, la Convention des Maires pour l'énergie et le climat rassemble presque 12 000 communes, engagées pour assurer un meilleur avenir à leurs citoyens. En rejoignant l'initiative, les collectivités s'engagent volontairement à dépasser les objectifs politiques de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie. À ce jour, et bien que la France compte le plus grand nombre de communes en Europe, seules 200 d'entre elles sont signataires de l'initiative européenne. Un « manque à gagner » pour les collectivités territoriales en Europe car la Convention des Maires permet de démontrer et d'illustrer le rôle clé des territoires aux décideurs européens et nationaux. La dernière campagne 'Cities Heat Detox' met en lumière le potentiel et les actions des villes et communes, de toutes tailles, engagées à « détoxifier » leur système de chauffage pour un avenir plus sain et plus sûr pour tous.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

DONNÉES LOCALES.

- Le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, en étroite collaboration avec les acteurs clés de l'écosystème, ont présenté le 30 septembre, la stratégie nationale pour l'utilisation secondaire des données de santé, fondée sur quatre piliers. Cet événement a réuni la Délégation au numérique en santé (DNS), la Direction de la recherche des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), la Plateforme de Données de Santé, la Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM), la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), la Direction générale des entreprises (DGE) et l'Agence de l'innovation en santé (AIS) qui ont présenté leurs enjeux et les 4 axes de la stratégie : favoriser la transparence et la confiance des citoyens ; constituer des bases de données conçues pour la réutilisation ; favoriser une mise à disposition efficace des données de santé ; simplifier leur utilisation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

EAUX.

- Générations futures alerte sur les métabolites de pesticides présents dans l'eau et qui échappent à la surveillance dans son rapport « Métabolites de pesticides : Générations futures dévoile la partie cachée de l'iceberg ».

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- L'Anses a publié un avis relatif à « la prise en compte, dans le cadre normatif, des effets des LED contenues dans les jouets sur la santé des enfants ». L'Anses a examiné de façon approfondie le nouveau protocole permettant de vérifier la sécurité oculaire des jouets contenant des LED. Elle conclut que la version révisée ne permet pas de garantir le respect des valeurs limites assurant la protection des yeux des enfants. L'Anses recommande donc de suspendre l'application du volet actualisé de la norme relatif à la sécurité oculaire et d'engager rapidement sa révision.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#)

- Le CESE qui a saisi le 21 mars par le Président du Sénat sur le sujet de la protection de l'enfance a adopté l'avis « La protection de l'enfance est en danger : les préconisations du CESE ». Les rapporteuses Josiane Bigot et Elisabeth Tomé-Gertheinrichs ont présenté les 20 préconisations le mardi 8 octobre 2024.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#)

- L'Injep organise le colloque « Agir auprès de la jeunesse rurale », le 26 novembre à Montreuil. Une journée de partage d'expertises et de bilan de dix projets innovants expérimentés pendant trois ans en faveur des jeunes ruraux. Ces projets visent à renforcer leur insertion sociale, économique et culturelle sur leurs territoires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Une étude décrit pour la première fois les réseaux cérébraux associés aux ruminations mentales et leur évolution entre les âges de 18 et 22 ans.** Ce travail mené par l'équipe Inserm « Trajectoires développementales en psychiatrie » au sein du Centre de mathématiques appliquées Borelli montre également une association entre les réseaux cérébraux des ruminations et certains symptômes psychiatriques. Les chercheurs se sont appuyés sur la cohorte IMAGEN destinée à explorer la santé mentale de jeunes européens à partir de 14 ans. Ce travail, publié dans la revue *Molecular Psychiatry*, fournit des pistes pour la prévention en santé mentale.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **À l'occasion de la Journée internationale des droits des filles (18 octobre), l'association Règles Élémentaires propose un programme d'éducation menstruelle pour les plus jeunes totalement gratuit, via une plateforme gratuite, dédiée aux plus jeunes, mais aussi à leurs parents et leurs enseignants, pour parler des menstruations.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Les services de spécialités Santé publique et Accompagnement des Parcours de Vie de l'INSET d'Angers organisent une série de 7 webinaires « Couleurs adolescence » à partir du 26 novembre.** Basée sur la compréhension théorique des sciences et l'observation des pratiques humaines, les webinaires proposés ont pour objectifs de fonder une culture commune et doter les professionnels d'outils adaptés aux défis auxquels sont confrontés les adolescents aujourd'hui, et à leurs besoins, pour aborder sereinement les enjeux du monde actuel.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Labo Cités a mis en ligne le retour sur la visioconférence du 06 septembre dernier « Accompagner un enfant atteint d'un trouble du neurodéveloppement dans le cadre d'un parcours de réussite éducative ».**

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#)

GOUVERNANCE.

- **Fabrique Territoires Santé organise une journée d'études « Quelles (bonnes) échelles territoriales pour la gouvernance et la coordination des démarches de santé ? », le jeudi 28 novembre à Nantes. Entrée gratuite. Inscription obligatoire.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

HABITAT.

- **Une nouvelle session du MOOC « précarité énergétique : comprendre et agir » ouvre le 18 novembre.** Animée par le Cnfpt et le réseau Cler, cette session comporte des contenus supplémentaires (7 séquences) sur l'impact de la précarité énergétique sur la santé. La structure du MOOC reste inchangée : 5 semaines pour comprendre la précarité énergétique, ses enjeux et découvrir des pistes pour agir afin d'aider ces ménages. La formation en ligne est gratuite et ouverte à tous.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- **Le Club des villes et territoires cyclables et marchables a publié le Guide des services vélo disponible en format numérique.** Ce guide, développé en partenariat avec la société de conseil Inddigo et soutenu par l'Ademe, offre des conseils pratiques et synthétiques à destination des collectivités pour créer ou adapter des services vélo. Il fournit des repères concrets sur la conception, la gouvernance et le dimensionnement des services. Au-delà du développement des infrastructures, les services vélo sont essentiels pour garantir l'accessibilité de la pratique, notamment pour les publics précaires. Le guide explore différents types de services, avec des fiches méthodologiques sur : le stationnement sécurisé, la location longue durée, la location libre-service, les aides à l'achat, l'apprentissage du vélo, les ateliers d'auto-réparation.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)

- **Le Forum Vies Mobiles a publié une enquête sur la pratique du vélo des seniors.** Menée à l'échelle de la France métropolitaine en 2023, cette étude démontre que faire du vélo est une pratique plus répandue qu'on ne le pense chez les 60-80 ans : 28% d'entre eux enfourchent un vélo au moins une fois par semaine, près d'un cycliste senior sur deux fait du vélo aussi bien pour ses déplacements utilitaires que pour le plaisir, à 60 ans, 41% des cyclistes augmentent leur pratique du vélo.

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

ONE HEALTH.

- France Villes et territoires Durables met à disposition 6 outils incontournables pour placer la santé et l'environnement au cœur des stratégies territoriales.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

- Le gouvernement a publié le guide « Substitution des plastiques et réemploi en restauration collective, élaboré par le groupe de travail « Plastiques » du Conseil national de la restauration collective. Ce guide vise à accompagner les acteurs de la restauration collective à mettre en œuvre les mesures EGAlim, AGECE et Climat et résilience relatives à l'interdiction de contenants de service, de cuisson et de réchauffe en plastique pour certains établissements et l'obligation d'avoir des gobelets, couverts, assiettes et récipients réemployables pour le portage à domicile.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION SOLAIRE.

- Dans le contexte de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 et du dérèglement climatique qui amène de plus en plus d'acteurs à s'interroger sur des stratégies d'adaptation, l'Institut National du Cancer et l'association Sécurité Solaire, centre collaborateur de l'OMS, vous invite au webinaire « Prévention solaire – Enjeux et rôles pour les collectivités », le jeudi 12 décembre de 14h à 15h. Le webinaire est ouvert à l'ensemble des collectivités locales et concerne divers domaines tels que la santé, la santé au travail, l'éducation, l'environnement, le tourisme et la communication.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- Le Cerema organise un webinaire « L'air que nous respirons : une approche intégrée pour la qualité de l'air intérieur et extérieur » (19 novembre, 9h30-12h).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

SANTÉ DES FEMMES.

- À l'occasion d'Octobre rose, la Ligue contre le cancer alerte sur une réalité préoccupante : plus d'une femme sur deux méconnaît les risques liés au cancer du sein. Chiffres clés : 1 femme sur 2 méconnaît les risques liés au cancer du sein, soit 14,8 millions de femmes âgées de 18 ans ou plus ; 2 femmes sur 3 ignorent que l'alcool est un facteur de risque majeur du cancer du sein ; 1 femme sur 2 n'identifie pas le tabac comme un facteur aggravant du cancer du sein. Face à ces résultats alarmants, la Ligue contre le cancer a lancé une campagne de prévention intitulée « Plus fortes ensemble ». L'objectif : encourager les femmes à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs proches en modifiant leurs habitudes de vie. Cette campagne insiste sur l'importance du suivi gynécologique annuel dès 25 ans et du dépistage organisé pour les femmes de 50 à 74 ans, tous les deux ans.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- La Fédération des Acteurs et Actrices de la Solidarité a récemment présenté son plaidoyer « Santé des femmes en situation de précarité » à destination des pouvoirs publics. Ce document de préconisations émane d'un travail partenariat issu du Groupe National Droits des Femmes, et complété par le Groupe d'Appui National Santé. L'enjeu défendu est d'intervenir directement pour et avec les femmes précaires concernées pour lutter contre la stigmatisation, les discriminations et les violences liées au genre et au sexe dans l'accès à la prévention et aux soins, tout en agissant sur les représentations, sur les pratiques professionnelles et les politiques publiques. Quatre thématiques ont été identifiées et approfondies avec des recommandations propres afin de : mieux considérer la santé mentale des femmes en situation de précarité ; soutenir et accompagner les femmes en pré post maternité ; défendre les droits à la santé et aux soins des femmes étrangères ; proposer un accompagnement médico-social individualisé et adapté pour les femmes victimes de violences.

Pour accéder au plaidoyer, [cliquez ici](#)

- Le dérèglement climatique est l'une des plus graves menaces qui pèse sur la planète. L'impact sur la santé de différentes populations commence à être bien documenté. Toutefois, les conséquences du dérèglement climatique ne touchent pas toutes les populations de la même manière. **Les femmes sont-elles plus à risque de voir leur santé se dégrader à cause du changement climatique ?** L'impact du changement climatique sur la santé des femmes est-il seulement physique ? Comment s'intéresser, dans ce contexte, à la santé mentale ? Canal Détox fait le point dans ce nouvel article de son hors-série sur la santé des femmes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Mercredi 09 octobre, Agnès Evren, Marie-Laure Phinera-Horth, Olivia Richard et Laurence Rossignol, rapporteuses, ont présenté les conclusions de leur rapport sur les femmes sans abri.** Chaque soir, en France, plus de 3 000 femmes et près de 3 000 enfants passent la nuit dans la rue. En outre, 120 000 femmes n'ont pas de domicile personnel mais sont hébergées en centre d'hébergement, en centre pour demandeurs d'asile ou dans des hôtels sociaux. Pendant 10 mois, la délégation aux droits des femmes du Sénat s'est penchée sur la situation de ces femmes, largement méconnues et invisibilisées, afin de mettre en lumière leurs parcours, leurs difficultés et les violences auxquelles elles font face.
- **Le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins a publié le « Rapport du tour de France des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) ».** La Délégation ministérielle à la Santé mentale et à la Psychiatrie (DMSMP) a réalisé au premier semestre 2024, un troisième tour de France des régions, dédié cette fois-ci spécifiquement aux PTSM avant d'améliorer et de regrouper les connaissances sur les réalisations et les éventuelles difficultés rencontrées par les PTSM dans leurs territoires respectifs. Ce travail, complété par une analyse en cours menée par l'ANAP et par les éléments remontés aux différentes administrations centrales mobilisées, doit permettre d'établir un diagnostic comprenant : ce qui a été fait et ce qui reste à faire, en améliorant la connaissance de ce qui se construit sur les territoires ; le repérage et la diffusion des innovations territoriales en termes de projets et/ou d'organisations et de pratiques ; une clarification des enjeux de pilotage local, régional et national et leur articulation avec les autres instances et dispositifs de planification ou de démocratie sanitaire existants. L'objectif est d'identifier et de proposer les évolutions souhaitables de la deuxième génération des PTSM.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Le nouveau plan Nature en Ville 2024-2030, présenté le 30 septembre, ambitionne de « faire du vivant un élément structurant de l'aménagement urbain ».** Ce travail de révision s'inscrit dans la continuité du précédent Plan 2010 « Restaurer la nature en ville » - dont un bilan est dressé en annexe - et vise à mettre à jour le cadre défini il y a 15 ans lors du Grenelle de l'environnement, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au dérèglement climatique en ville. Ce nouveau plan répond à une attente forte des Français, qui souhaitent disposer de plus d'espaces de nature de proximité ; et doit permettre de lever les derniers obstacles et de partager ce qui fonctionne afin d'accélérer des stratégies locales sur l'ensemble du territoire et de favoriser des villes et territoires plus durables.

Pour accéder au plan, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- **L'Unccas a publié un nouveau guide « Priorité santé mentale ! ».** Ce guide a été élaboré dans le cadre de l'engagement de l'Unccas à faire de la santé mentale une priorité. Grâce à une enquête nationale, des témoignages et des bonnes pratiques des CCAS et CIAS qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des concitoyens ont été récoltés. Les résultats mettent en lumière les efforts déployés par les acteurs locaux pour répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)

SANTÉ PUBLIQUE.

- **Les inégalités sociales d'espérance de vie se réduisent chez les hommes mais augmentent chez les femmes.** Pour la première fois, les données de l'Insee font apparaître un changement de tendance inédit : l'écart d'espérance de vie à 35 ans se réduit entre les cadres et les ouvriers chez les hommes ; alors que celui-ci était toujours supérieur à six années depuis les années 1970, il a baissé de 5,3 années pour la période 2020-2022. Ce n'est pas le cas chez les femmes pour qui les inégalités entre les ouvrières et les cadres tendent au contraire à s'accroître légèrement, de 3,1 années en 1976-1984 à 3,4 années en 2020-2022.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **The National Collaborating Centre for Determinants of Health a engagé une discussion pour examiner le rôle de la santé publique dans les partenariats avec les groupes d'organisation communautaire, couvrant à la fois les avantages et les obstacles de cette collaboration.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

